

Le programme européen Erasmus, lancé en 1987 et qui a déjà permis à 3 millions d'étudiants d'effectuer une année dans une université d'un autre Etat-membre, a été élargi en 2013 aux filières professionnelles sous le nom d'Erasmus +.

Erasmus + est un programme destiné aux apprentis, professeurs, animateurs d'associations de jeunesse, bénévoles et jeunes sportifs. Il y a, dans ce nouvel Erasmus, une volonté particulière de viser l'enseignement professionnel, comme les BTS par exemple et surtout les apprentis.

La mobilité des apprentis offre une expérience professionnelle enrichissante en immersion dans un contexte culturel différent en permettant de découvrir les pratiques innovantes des autres entreprises européennes. Elle crée des réseaux et des collaborations multiples, indispensables à l'heure de l'internationalisation de l'économie et des échanges.

Les apprentis passés par Erasmus + sont en général très satisfaits de cette expérience, comme le confirment les chiffres. 83% des apprentis ont jugé leur séjour bénéfique et 65% d'entre eux se sentent plus motivés en entreprise par la suite. Les jeunes formés à l'étranger risquent deux fois moins de devenir chômeurs longue durée, et 64% des employeurs pensent que l'expérience internationale constitue un atout important pour le recrutement.

Néanmoins, en deux ans d'existence, seulement 5000 jeunes Français ont effectué un apprentissage dans un autre Etat-membre, contre 10.000 enseignants et formateurs rien qu'en 2014.

Il s'agit donc de mieux faire connaître Erasmus + dans les filières techniques, moins familières du programme. La mobilité est un levier en faveur de la qualification et de l'accès à l'emploi des jeunes, alors même qu'un jeune actif européen sur quatre est actuellement sans emploi (proportion qui s'élève à un sur deux dans certains pays).

Dans cette optique, le Gouvernement a lancé le 23 novembre dernier un projet pilote franco-allemand en partenariat avec onze grandes entreprises^[1] afin de renforcer la dimension professionnelle de l'Erasmus et de faire bénéficier les jeunes apprentis des mêmes possibilités de mobilité que les étudiants.

[1] Allianz, Michelin, Danone, Bosch, BASF, L'Oréal, Siemens, BNP Paribas, ENGIE, Airbus et Safran